

Lycée Professionnel Vauvert
Tél : 02 48 50 18 34
ce.0180823x@ac-orleans-tours.fr
5 RUE MARGUERITE AUDOUX
18000 BOURGES

Modalités d'inscription Lycée Vauvert Année scolaire 2024-2025

- **Vous entrez en Seconde Bac Pro ou en 1^{ère} année de CAP :**

Votre établissement d'origine vous a remis une notification d'affectation pour le lycée Vauvert.

Vous pouvez procéder à une pré-inscription en ligne du **26 juin 2024 14h30 au 03 juillet 2024 inclus**.

<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr> (pour les identifiants aux télé-services voir avec votre établissement d'origine) puis venir **obligatoirement** au lycée pour valider votre télé-inscription.

- **Vous changez d'orientation et arrivez en 1^{ère} Bac pro**
- **Vous êtes scolarisés en établissement privé sous contrat**



Alors vous avez reçu **un courrier d'affectation** vous demandant de valider votre inscription au lycée Vauvert

**Vous procéderez à l'inscription en vous présentant avec au moins un de vos représentants légaux
(Seul le représentant légal sera accepté)**

Les inscriptions auront lieu le vendredi 05 juillet 2024 de 08h00 à 18h00

Documents à fournir

- **Notification d'affectation** donnée par votre établissement
- 4 Photos d'identité **récentes en couleur et en format standard (+ 1 pour les internes)**
- Copie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève (CI – passeport – titre de séjour)
- Copie du livret de famille (parents + enfants)
- Copie du jugement de divorce ou tout document confiant la garde de l'élève (si concerné)
- Copie de l'attestation de recensement (pour les élèves français âgés de + de 16 ans)
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations) – bien inscrire le nom de l'élève sur la copie.
- Relevé d'identité bancaire du représentant légal (celui qui paie les frais scolaires) même si l'élève sera externe
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025 (si déjà en votre possession)
- Un moyen de paiement pour le règlement de la tenue professionnelle (chèque ou espèces)

Documents à remplir :

- Fiche renseignements vie scolaire
- 2 autorisations de droit à l'image
- Fiche d'urgence pour l'infirmière du lycée + questionnaire médical pour les filières industrielles.
- Demande d'inscription à l'internat (pour ceux qui sont concernés)
- Fiche intendance
- Document prélèvement automatique (facultatif, mais recommandé)
- Bulletin d'adhésion à la Maison des lycéens (MDL)

La rentrée des secondes aura lieu le lundi 02 septembre 2024 à 08H30. Cette journée sera consacrée à l'intégration et à la cohésion. **Le repas fait partie intégrante de cette journée et nous demandons à tous les élèves d'y participer même les élèves externes.** Le prix du repas au ticket est fixé à 4,55€, merci de venir avec un moyen de paiement.